

RANDONNEES LIBERTE 2019

RANDONNEE LIBERTE ECO-RESPONSABLE DANS LE PARC DE CHARTREUSE

**Randonnée itinérante en hôtel, chambres d'hôtes et gîtes d'étape
8 jours, 7 nuits, 7 jours de randonnée**



Il y a 25 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnée au sein de Vagabondages, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps : implantation et vie de nos équipes en milieu rural, implication dans la vie locale et ses projets, respect de l'environnement. Tous différents, nous avons choisi de travailler ensemble. Forts de ces engagements, nous avons concocté les séjours Vagabondages d'Exception où les retombées locales et l'impact environnemental sont pris en compte dans chacune des composantes de la randonnée (hébergement, repas, accès, transport des bagages, etc...). Aujourd'hui, les séjours Vagabondages d'Exception vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant, vous aussi, acteurs de votre randonnée.

Cette randonnée a été élaborée en étroite collaboration avec le Parc Naturel de Chartreuse. Les hébergements sélectionnés sont labellisés « Accueil du Parc de Chartreuse » et les accès ont été étudiés avec soin pour une utilisation optimale des transports en commun. Votre vagabondage débute à Voiron avant de franchir l'ancienne frontière entre la Savoie et la France pour s'élever au cœur de la montagne chartroussine.

PROGRAMME

Jour 01 : Rendez-vous à la Chambre d'hôtes Le Château du Gorgeat (04 76 05 19 76) à **Coublevie en fin d'après-midi** où vous êtes accueillis de façon personnalisée par votre hébergeur ou le créateur du circuit. Il vous remet le dossier de randonnée complet comprenant un descriptif du parcours, les **cartes IGN prêtées** avec l'itinéraire surligné, ainsi que tous les renseignements utiles. Votre hébergement ne propose pas la table d'hôtes. Vous trouverez un restaurant à 300 mètres et un autre à 1 km, sinon il y a de nombreux restaurants à Voiron (2 km).

Jour 02 : En 30 minutes, vous gagnez **Voiron**, ville-porte du Parc Naturel de Chartreuse. Vous débutez la journée en plongeant dans 400 ans d'histoire par la visite des **Caves de la Chartreuse**, plus grande cave à liqueurs du monde. La modération est de mise, car vous entamez la rude montée à **Notre Dame de La Vouise** (737 m), qui domine la ville et offre une vue à 360 degrés sur le Vercors et la Chartreuse. Cette première journée dans les piémonts de Chartreuse permet de découvrir l'architecture des **maisons dauphinoises en pisé** que l'on ne rencontrera plus par la suite. La journée se termine dans les hauts de **St Etienne de Crossey** avec une vue exceptionnelle sur les falaises de Chartreuse au couchant.

Dénivelée : + 830 m, - 620 m

Longueur : 14 km

Horaire : 5 h



*La visite des Caves de la Chartreuse à Voiron.
Le panorama depuis Notre Dame de La Vouise.
La vue sur le Massif de La Chartreuse au couchant.*

Jour 03 : Un itinéraire d'envergure, tout en douceur, vous conduit aux portes des montagnes de Chartreuse. Vous commencez par déambuler sur les hauts de **St Aupre**, avec notamment le **Vivier des Chartreux**, magnifique étang enchâssé dans un creux de vallon, et atteindre le **Col des Mille Martyrs** (874 m). Plus aucune colline ne vous sépare des falaises de Chartreuse. La descente par **Miribel Les Echelles** conduit dans la vallée du Guiers. C'est ici que se situe **l'ancienne frontière** entre la Savoie et la France. Le Guiers Vif est aujourd'hui la frontière entre les départements de Savoie et d'Isère, mais l'histoire fut tumultueuse et actuellement subsistent deux villages **Entre Deux Guiers** et **Les Echelles** de chaque côté de la rivière. Vous traversez la plaine jusqu'au pied des falaises.

Dénivelée : + 520 m, - 640 m

Longueur : 21 km

Horaire : 5 h 45 mn



*Les belvédères sur les montagnes de Chartreuse.
Le Vivier des Chartreux.
Le Col des Mille Martyrs.
La frontière entre la Savoie et la France.
La Commanderie des Echelles.*

Code : LTVECH

Jour 04 : Votre journée débute par la visite du **Site Historique de St Christophe La Grotte**. Ce site est exceptionnel aussi bien au niveau historique (passage des Echelles, Voie Sarde, frontière,...) que naturel (belvédère, Grotte des Echelles, Gorges de l'Echaillon,...). Vous aurez envie d'y passer du temps, mais il ne faut pas perdre de vue que vous avez une étape à parcourir. Vous allez pénétrer au cœur des montagnes de Chartreuse en gagnant le village perché de **Corbel** (842 m), puis les **Gorges du Guiers Vif**. L'ancienne frontière entre le royaume de France et le Duché de Savoie, suit le cours du Guiers Vif. **St Pierre d'Entremont** est, lui aussi, situé sur deux départements. Si vous y êtes hébergés, vous avez tout loisir de découvrir le village et notamment l'Office du Tourisme de La Vallée des Entremont où se tient le **Relais du Parc naturel régional de Chartreuse**, ainsi qu'une très intéressante **Exposition Artisanale** sur les savoir-faire de la région.

Dénivelée : + 810 m, - 590 m

Longueur : 20 km

Horaire : 6 h 30 mn



Le Pont St Martin.

La Voie Sarde.

Les Gorges de L'Echaillon.

Le Village de Corbel.

La Route du Frou.

La Carrière des Buis.

Le Relais du Parc Naturel de Chartreuse de St Pierre d'Entremont.

L'Exposition Artisanale de St Pierre d'Entremont.

Jour 05 : Après avoir atteint les ruines du **Château du Gouvernement**, ancienne résidence des Comtes de Montbel, il est temps d'entamer la douce montée qui, de village en village, conduit à **St Philibert** (925 m), puis au **Col du Cucheron** (1139 m). Vous gagnez ensuite **St Pierre de Chartreuse**, le village le plus important du massif, puis l'**Eglise de St Hugues** (880 m). Cet ensemble d'art sacré contemporain est unique puisque c'est un seul artiste, Arcabas qui a entièrement décoré et aménagé cette église depuis les tableaux, les vitraux, les sculptures jusqu'aux candélabres et à l'autel.

Dénivelée : + 750 m, - 510 m

Longueur : 15 km

Horaire : 4 h 45 mn



Le Château du Gouvernement.

Le Relais du Parc Naturel de Chartreuse de St Pierre de Chartreuse.

L'ensemble d'Art Sacré Contemporain de St Hugues.

Jour 06 : Après avoir déambulé dans quelques-uns des cinquante cinq hameaux de St Pierre de Chartreuse, il est temps de franchir les Portes du Désert et pénétrer dans la zone de silence du **Monastère de la Grande Chartreuse**. Vous visitez la Corrierie du Monastère (compris dans votre séjour). Ce musée retrace l'histoire et la vie austère des Chartreux, présents dans ce lieu depuis plus de neuf siècles (Le monastère ne se visite pas). Par un itinéraire en balcon, vous gagnez les chapelles de **Notre Dame de Casalibus** et **St Bruno** construites sur l'emplacement du premier monastère. Au **Col de La Ruchère** (1407 m), au pied du Petit Som, vous changez de versant pour faire étape au village du même nom.

Dénivelée : + 940 m, - 650 m

Longueur : 15 km

Horaire : 5 h 15 mn



La Chapelle St Hugues.

Le Pont du Grand Logis.

Le Monastère de La Grande Chartreuse.

La Forêt Domaniale de la Grande Chartreuse.

Code : LTVECH

Jour 07 : L'exploitation forestière a une place prépondérante sur La Ruchère. Après avoir cheminé dans les sapins et épicéas du plateau, il est temps de dénicher le **Col de La Sarriette** (1280 m), la seule « faiblesse » de la falaise. Un sentier en lacets permet de gagner le **Pas du Pertuis** (1080 m) qui offre une belle vue plongeante sur la vallée du Guiers. Après avoir longé le **Monastère de Piquetière** (574 m), la plaine est atteinte à St Laurent du Pont. Le parcours devient bucolique et débonnaire en longeant tout d'abord le **Guiers Mort**, puis le **Canal de l'Herretang**. Celui-ci permet de rejoindre la **Tourbière de l'Herretang**, zone humide classée « Espace Naturel Sensible ».

Dénivelée : + 230 m, - 990 m

Longueur : 20 km

Horaire : 5 h 45 mn



*Le Sentier de Découverte du Pertuis.
Le Monastère de Piquetière.
Le Canal de l'Herretang.
La tourbière de l'Herretang.*

Jour 08 : Cette dernière journée permet de retrouver l'agitation de la vallée tout en douceur. Après être passés à la **Ferme de Plantimay** où l'achat de produits locaux est fortement conseillé, une petite incursion en forêt permet d'admirer la **Cascade de la Pisserotte**. La seule montée du jour consistera à atteindre le Plateau de St Julien de Ratz et en faire le tour. Nous sommes au pied du massif de la Grande Sure et la vue sur ses crêtes et des plus impressionnantes. Cette montagne est tellement prisée des Voironnais qu'ils ne gravissent pas la Grande Sure mais « montent en Sure ». Il ne reste plus ensuite qu'à boucler le tour à **Coublevie** où vous retrouvez vos bagages. Fin du séjour dans l'après-midi.

Dénivelée : + 400 m, - 470 m

Longueur : 15 km

Horaire : 4 h



*La Ferme de Plantimay.
La Cascade de la Pisserotte.
La vue sur le Massif de la Grande Sure.*

Les horaires ont été calculés pour un rythme de 300 mètres de dénivelée à l'heure en montée, 500 mètres à l'heure en descente et 4 km à l'heure sur le plat, afin de pouvoir comparer les différentes randonnées avec la même base. Ils ne concernent que la marche effective, tous les temps de repas, de pause ou de contemplation sont à ajouter.

Nous pouvons être amenés à modifier vos étapes si les hébergements prévus sont indisponibles à la période de votre voyage. Les hébergements proposés en remplacement seront de catégorie similaire et leur emplacement aura peu d'incidence sur votre itinéraire. Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

Code : LTVECH

LA CHARTE « VAGABONDAGES D'EXCEPTION »



NOS ENGAGEMENTS :

Organisation :

- Le séjour prend en compte dans son organisation des **critères de développement durable** (préservation de l'environnement, du patrimoine et des cultures locales, optimisation des retombées économiques de manière à ce qu'elles profitent en priorité au pays et à ses habitants,...).
- L'organisation intègre une **collaboration avec les institutions locales du tourisme et / ou de l'environnement**. Cette collaboration est particulièrement effective dans le cas d'espaces protégés (Parcs Naturels Régionaux, Parcs Nationaux, réserves naturelles...).

Hébergement :

- 1)** Les hébergements choisis présentent un cadre architectural local ou particulièrement agréable, de préférence en matériaux traditionnels. Un soin particulier y est apporté en terme de décoration intérieure et extérieure. Situés en pleine nature ou dans des villages préservés, ils sont implantés dans des lieux calmes et reposants. Outre leur propreté, ces hébergements s'avèrent confortables et bien équipés par rapport à leur gamme (hôtel, gîte, ...) et leur niveau de classement. Ils sont de taille modeste et ils proposent des services spécifiques à l'activité de randonnée (lavage et séchage possible des affaires par exemple).
- 2)** L'hébergeur réserve à ses hôtes un accueil attentif, chaleureux et convivial. Il est disponible à leur égard afin de partager avec eux les valeurs qui l'animent (et son investissement sur le territoire). Le randonneur aura alors un apport de connaissances très variées provenant de différents horizons sur le territoire qu'il découvre durant son séjour.
- 3)** Les hébergements choisis mettent en place une **démarche responsable par rapport à l'environnement** (tri sélectif, économie d'énergie et d'eau, achat de produits responsables...). Lorsque le choix d'hébergements responsables n'existe pas, Vagabondages incite l'hébergeur à mieux prendre en compte la dimension environnementale.
- 4)** Au moins une **attention particulière** (boisson de bienvenue ou d'après repas, attention dans les chambres, cadeau de recette traditionnelle...) est offerte par l'hébergeur aux participants du séjour Vagabondages d'Exception. Cette attention sera adaptée au type de séjour (notamment liberté ou accompagné).

Restauration :

1) La restauration proposée au client utilise majoritairement des **produits locaux de saison**, du terroir et / ou issus de l'agriculture biologique. Elle est composée, pour une partie au moins, à partir de **recettes locales**. Les petits déjeuners sont copieux et intègrent des produits locaux (pains, confiture, beurre, produits salés, laitages, céréales...).

2) Les repas proposés ainsi que les pique-niques sont satisfaisants en termes de qualité et de quantité (ni trop, ni trop peu). Ils sont **variés** tout au long du séjour et **équilibrés** (présence suffisante de fruits et légumes notamment). Dans les pique-niques, **l'eau en bouteille plastique, les emballages individuels, les portions toutes prêtes et l'utilisation de plastique jetable** sont évités au maximum.

Accompagnateur (dans le cadre des randonnées accompagnées) :

1) L'accompagnateur prend en compte dans ses attitudes et son discours la **préservation de l'environnement, du patrimoine et des cultures locales**.

2) La taille du groupe est définie avec un **maximum de 12 personnes**.

3) L'accompagnateur est attaché à la région et possède une **parfaite connaissance du territoire** sur lequel il évolue. Il peut s'exprimer sur de nombreux sujets liés à ce territoire (milieu naturel, vie locale, histoire...).

4) L'accompagnateur contribue à **créer naturellement du lien** entre les membres du groupe, les prestataires et la population locale rencontrés durant le séjour, dans le respect de chacun.

Dossier de randonnée (dans le cadre des randonnées liberté) :

1) Les documents proposés présentent une **information sur l'environnement, la culture et les produits locaux**.

2) Chaque hébergement est décrit de façon détaillée avec **l'avis du créateur du circuit**.

3) Un porte-carte est fourni. Une réflexion sur la **nature des matériaux** du dossier de randonnée (pochettes de randonnée, étiquettes bagages,...) et sur leur **réutilisation** est d'ores et déjà engagée.

Transports :

1) L'organisation du séjour privilégie les **arrivées et départs en transport en commun**.

2) Dans le cas des circuits liberté, tout est fait pour **mutualiser les déplacements** liés aux transports des bagages. Deux formules dans nos séjours, **avec ou sans portage des bagages**, seront systématiquement proposées. Des **solutions alternatives** au transport des bagages (animaux de bât, carrix, etc...) pourront être proposées.

Evolution de la charte Vagabondages d'Exception :

La présente charte est appelée à évoluer **chaque année** en prenant en compte l'expérience, mais aussi les réactions des rando'acteurs.

Code : LTVECH

FICHE PRATIQUE



ou



ACCUEIL

Un accueil personnel vous sera réservé à votre arrivée, le Jour 01 au premier hébergement à Coublevie à 18 h 30 mn, la veille de votre premier jour de marche.



Une présentation personnalisée de votre randonnée sera effectuée par votre hébergeur ou le créateur du circuit. Il prendra le temps de vous informer de façon détaillée sur votre randonnée et sur la Chartreuse.

Si vous arrivez en retard :

Pour toute arrivée après 18 h 30 mn, merci de prévenir votre hébergeur.

Accès train : Gare de Voiron (38)

Horaires auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf

Un bus urbain relie la gare de Voiron à Coublevie (arrêt Route de St Jean). Ligne 2.

Attention ! Pas de bus dimanche et jours fériés.

Gare routière de Voiron : 04 76 05 03 47.

Bus toutes les 30 mn. Vous avez pour 20 mn de trajet. Votre hébergement est à 300 mètres de l'arrêt de bus.



Votre lieu de prise en charge a été choisi en fonction des possibilités d'accès en transports en commun.

Accès bus : Voiron (sortie d'autoroute Champfeuillet)

Nous vous conseillons de comparer le coût et les horaires de différents modes d'accès au point de départ du circuit grâce au site www.comparabus.com. Ce site, pour un même trajet, vous proposera d'autres possibilités telles que avion, train, bus, ou covoiturage.

Accès voiture : Coublevie

Itinéraire : www.viamichelin.fr

Chambre d'hôtes Le Château du Gorgeat (04 76 05 19 76)

Coordonnées GPS : 45°21' 27" N 5 °36' 53" E

Depuis Voiron, prendre la D520 direction Chambéry. 1,7 km après le centre, prendre à droite le chemin des Voûtes, puis à droite le chemin de Vouise.

Parking :

Vous pouvez garer votre véhicule sans souci près de votre hébergement.



Soucieux de faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de l'environnement, nous vous invitons, conducteur ou passager, à consulter les sites suivants qui organisent le covoiturage : www.blablacar.fr ou www.idvroom.com.

Code : LTVECH

Accès avion : Aéroport de Lyon Saint-Exupéry ou Grenoble Isère

Lyon Saint Exupéry : www.lyonaeroports.com

Liaisons régulières pour Voiron : www.faurevercors.fr/FR/Navette-Aeroport.awp

Puis bus pour Coublevie (voir ci-dessus).

Aéroport de Grenoble Isère : www.grenoble-airport.com

Liaisons régulières pour Grenoble : www.grenoble-airport.com/acces/navettes

Puis train pour Voiron et bus pour Coublevie (voir ci-dessus).

Sinon taxi pour Coublevie (28 km).



Si vous venez en avion, vous pouvez faire le choix de compenser les émissions en CO2 de votre trajet.

DISPERSION

Le Jour 08 en fin d'après-midi à Coublevie.

Retour train : Gare de Voiron (38)

Un bus urbain relie Coublevie (arrêt Les Noyers) à la gare de Voiron. Ligne 2.

Attention ! Pas de bus dimanche et jours fériés.

Gare routière de Voiron : 04 76 05 03 47.

Bus toutes les 30 mn. Vous en avez pour 20 mn de trajet.

Horaires auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf

Retour bus : Voiron (sortie d'autoroute Champfeuillet)

Nous vous conseillons de comparer le coût et les horaires de différents modes d'accès au point de départ du circuit grâce au site www.comparabus.com. Ce site, pour un même trajet, vous proposera d'autres possibilités telles que avion, train, bus, ou covoiturage.

Retour voiture : Coublevie

Retour avion : Aéroport de Lyon Saint-Exupéry ou Grenoble Isère

Lyon Saint Exupéry : www.lyonaeroports.com

Bus pour Voiron (voir ci-dessus).

Puis liaisons régulières pour l'aéroport : www.faurevercors.fr/FR/Navette-Aeroport.awp

Aéroport de Grenoble Isère : www.grenoble-airport.com

Bus pour Voiron (voir ci-dessus), puis train pour Grenoble.

Liaisons régulières depuis Grenoble : www.grenoble-airport.com/acces/navettes

Sinon taxi pour l'aéroport (28 km).

Hébergement avant ou après la randonnée :

Si vous arrivez la veille ou repartez le lendemain, nous pouvons vous réserver une nuit supplémentaire (voir ci-dessous et rubrique Tarif).

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit l'assurance que nous proposons) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).
- Carte vitale.

Pour des raisons de sécurité, nous vous demanderons le **numéro du téléphone portable en votre possession durant la randonnée.**

NIVEAU

Randonnée :



Dénivelée moyenne : 640 m

Maximum : 940 m

Longueur moyenne : 17 km

Maximum : 21 km

Horaire moyen : 5 h 30 mn

Maximum : 6 h 30 mn

Orientation :

Niveau 2 : Attention et lecture de carte correcte.

Vous devez être capable de suivre un itinéraire en vous servant d'une carte, d'un carnet de randonnée rédigé par nos soins et des indices sur le terrain. Vous n'empruntez que des itinéraires balisés.

Cet itinéraire s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée. Vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain, etc...).

Il vous appartient de vous renseigner auprès des Offices du tourisme de l'évolution météorologique (bulletins affichés) ou d'appeler le répondeur météo au 08 99 71 02 + **numéro du département** : Exemple 08 99 71 02 **38** pour l'Isère.

Nous tenons à vous mettre en garde sur l'efficacité du téléphone portable en milieu montagnard. En effet, si les villages sont généralement couverts par les réseaux de téléphonie mobile (selon l'opérateur), sachez que de très nombreuses zones d'ombre subsistent et que votre appareil s'avérera souvent inutile de longues heures dans la journée. Si toutefois un réseau est présent, en cas de besoin de secours, vous pouvez composer le 112 qui est le numéro d'appel d'urgence prioritaire.

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue...).

Code : LTVECH

HEBERGEMENT



Hébergement en hôtels **, hôtel, chambres d'hôtes et gîte d'étape.
Il est possible que la douche et les WC se trouvent sur le palier ou à l'étage dans certains hébergements. C'est notamment le cas pour l'étape **de La Ruchère**.
Les chambres ne sont pas disponibles avant 16 heures.

Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de randonnée.
Les chiens ne sont pas admis.

La formule de base de cette randonnée en liberté est en **chambre double** (occupée par 2 personnes) **en demi-pension** (repas du soir + nuit + petit déjeuner).

Supplément pour chambre individuelle.

Si vous désirez une chambre à 3 lits, il faut savoir que peu d'hébergements en sont équipés. Le troisième lit peut être un lit d'appoint, un lit d'enfant ou un canapé convertible. Pour les étapes où ce ne sera pas possible, un supplément par nuit pour chambre individuelle vous sera facturé.



Les hébergements sélectionnés pour cette randonnée ont été choisis en collaboration avec le Parc naturel de Chartreuse. Ils ont reçu ou ont entamé la démarche pour recevoir le label « Accueil du Parc de Chartreuse » qui répond à une charte de qualité.

Repas :

Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales. Ils sont en général servis à partir de 19 h 30 et sont composés la plupart du temps du menu du jour (pas de choix de menu).
Les petits déjeuners sont traditionnels (parfois sous forme de buffet) et sont servis à partir de 8 h – 8 h 30. Si vous désirez prendre votre petit déjeuner plus tôt, voir avec votre hébergeur la veille si cela est possible.



Les repas du soir sont variés et équilibrés. Ils font la part belle aux produits locaux de Chartreuse de saison. Les hébergeurs se concertent pour éviter toute répétition dans les menus.

Pique nique :

La formule de base de ce séjour est en demi-pension.

Nous pouvons vous réserver les pique-nique (voir rubrique Tarif), sauf pour le Jour 2 mais il sera facile de se ravitailler à Voiron.

Ne pas oublier de prendre le pique-nique à l'hébergement si vous avez choisi la **formule en pension complète**. Dans ce cas, emporter une petite cuillère et une boîte plastique hermétique.



Les pique-nique sont variés et équilibrés. Ils font la part belle aux produits locaux de Chartreuse de saison. Les hébergeurs se concertent pour éviter toute répétition dans les menus.

Si vous avez choisi la **formule en demi-pension**, vous vous chargez vous-même de vos pique-nique. Il est toujours possible d'acheter un pique-nique (à votre charge) dans les hébergements. Il suffit de le réserver de préférence l'avant-veille. Vous pouvez vous ravitailler à Voiron, Les Echelles, Entre deux Guiers, St Pierre d'Entremont, St Pierre de Chartreuse et St Joseph de Rivière. Pensez à anticiper les jours de fermeture.



Nous vous conseillons de faire vos emplettes auprès des commerces locaux, qui ont de la difficulté à se maintenir dans les petits villages de montagne, même si les prix peuvent être plus élevés que dans les hypermarchés de la ville. Par ailleurs, vous y trouverez d'excellents produits locaux de Chartreuse.

TRANSFERTS INTERNES



Durant votre randonnée, vous effectuerez tous les trajets à pied. Aucun autre transfert n'est prévu.

PORTAGE DES BAGAGES



Si vous portez vous-mêmes vos bagages, vous éviterez leur transport par véhicule d'une étape à l'autre.



Bagages transportés par nos soins par véhicule

Nous vous demandons d'avoir **un bagage par personne** pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le **poids ne dépasse pas 10 kg**.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, etc...), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 – 10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscrire les pèse personnes !!!!

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées. Ces quelques conseils ont été élaborés grâce à la collaboration d'un groupe de randonneurs et d'hébergeurs.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes bagages le **Nom de la personne responsable** de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

GROUPE

A partir de 2 personnes.

Vous constituez au préalable votre groupe qui randonne en toute autonomie. Il n'est pas possible de regrouper des inscriptions individuelles pour des randonnées en liberté.

Vous êtes membres d'une association, d'un comité d'entreprise, d'une collectivité, vous êtes une famille ou un groupe d'amis désirant randonner ensemble : nous organisons cette randonnée aux dates que vous choisissez, avec un tarif étudié.

Vous avez un rêve, un projet..., consultez-nous.



En constituant un groupe de plus de 4 personnes, vous regrouperez le transport de vos bagages, si vous avez choisi cette formule.

DOSSIER DE RANDONNEE

Vous trouverez au premier hébergement un **dossier par groupe de 2 à 5 personnes** avec tous les éléments nécessaires. Si vous désirez des dossiers supplémentaires, ceux-ci sont à réserver à l'inscription (avec supplément).

Ce dossier comprend :

Les cartes IGN prêtées avec l'itinéraire surligné, un carnet de randonnée rédigé par nos soins, la feuille de route avec la liste des hébergements ainsi que toutes les informations complémentaires.



Nous vous prêtons les cartes et le porte carte qui seront réutilisés par d'autres randonneurs.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le **principe des 3 couches** permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine (les sous-vêtements en laine mérinos sont confortables et génèrent peu de mauvaises odeurs), la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous **couvrir avant d'avoir froid**, mais surtout à **vous découvrir avant d'avoir trop chaud**. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Code : LTVECH

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 short ou bermuda.
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée montantes tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- Des sous-vêtements.
- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.
- En début et en fin de saison (mai – juin et septembre - octobre), il peut être utile d'avoir en plus guêtres, gants et bonnet.

Equipement :

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité.
- une gourde (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette + 1 briquet.
- Crème solaire + écran labial.
- Boîte plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Une paire de bâtons est conseillée.
- **Les duvets sont inutiles.**
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.



Partenariat PEDIBUS – Raidlight – Vertical

PEDIBUS, implantée dans le Parc Naturel de Chartreuse depuis 1986, compte comme voisins les entreprises sœurs Raidlight et Vertical installées à St Pierre de Chartreuse.

Les deux marques conçoivent des produits légers, techniques et toujours plus ergonomiques pour les pratiques de montagne depuis plus de 12 ans, et même depuis 1984 pour Vertical. Forts de cette histoire, de l'expérience d'employés de tous niveaux sportifs, et d'une collaboration étroite avec les utilisateurs en recueillant leurs avis, Raidlight et Vertical proposent des produits adaptés à la pratique de chacun.

Raidlight et Vertical, tout comme PEDIBUS, partagent cette passion de la Randonnée et de l'Outdoor, cette envie de parcourir des sentiers et chemins, qui apportent lacet après lacet leurs lots de paysages et de découvertes. En partageant le même cadre, les mêmes passions et les mêmes valeurs, nous nous sommes naturellement rapprochés, pour progresser ensemble.

En effet, nos valeurs nous engagent à limiter au maximum l'empreinte de notre activité sur l'environnement, à développer l'activité de nos territoires de montagne, mais aussi à être respectueux des hommes et de la nature ici et à l'étranger.

Pour nos deux entreprises, pas de grands discours aujourd'hui, mais plutôt des produits vrais, simples et efficaces.

Les accompagnateurs de PEDIBUS ont testé pour vous :

Parmi la large gamme proposée par Raidlight et Vertical, les accompagnateurs de PEDIBUS ont testé pour vous différents modèles et vous conseillent :

Le Sac à dos Aventure 40 litres VERTICAL

Il a fait l'unanimité pour son rapport poids (750 g) / capacité / fonctionnalités.



La Polaire Antara VERTICAL

Douce et chaude elle est confortable quelque soit l'activité.



Le Pantashort Aubrac VERTICAL

Ce pantalon est transformable en short. Il allie confort et technicité.



Le Polo Lightescape VERTICAL

Ce maillot léger et respirant bénéficie de renforts en silicone au niveau des épaules : très pratique pour le portage du sac à dos !



Vous retrouverez ces équipements sur les sites sur www.raidlight.com et sur www.verticalmountain.com, ou dans la boutique de St Pierre de Chartreuse.



Par ailleurs, avec votre inscription, PEDIBUS sera heureux de vous proposer des offres exclusives négociées pour vous.

Code : LTVECH

DATES ET PRIX

Période :

Départ possible à votre convenance, **tous les jours de la semaine du 15 mai au 31 octobre 2019, sauf dimanche et lundi**, suivant la disponibilité des hébergements.

Évitez un départ le vendredi, car vous passerez à l'Église St Hugues le mardi, jour de fermeture des musées.

Si vous venez en train, évitez un départ un jour férié, les bus de Voiron ne circulent pas.

Il est préférable de **réserver le plus tôt possible**. Nous n'avons pas de places réservées dans les hébergements et certains d'entre eux sont complets parfois plusieurs mois à l'avance. Cela vous permettra de suivre le programme prévu, sans transfert, ni supplément.

Merci d'indiquer sur le bulletin de réservation les **autres dates qui vous conviendraient** également (par exemple possibilité de décaler la randonnée de 1 ou 2 jours avant ou après...), ceci au cas où un ou plusieurs hébergements ne seraient pas disponibles aux dates choisies.

La saison idéale pour parcourir l'itinéraire se situe de juin à septembre. Avant et après, les conditions météorologiques peuvent être difficiles (brouillard, faible enneigement possible, etc...), notamment lors du passage à la Ruchère.



En choisissant une date de départ hors juillet-août, vous permettrez à nos partenaires hébergeurs d'élargir leur période d'activité.

Tarif 2019 :

Vous portez vos bagages d'une étape à l'autre : **588 € en demi-pension**.

Nous nous chargeons du transport de vos bagages : **648 € en demi-pension**.

Chambre individuelle : **+ 178 €**

Pique-nique de midi : **+ 76 €** (sauf celui du Jour 02)

Nuit supplémentaire en nuit + petit déjeuner en chambre double le dernier jour : **+ 52 €**

Nuit supplémentaire en nuit + petit déjeuner en chambre individuelle le dernier jour : **+ 69 €**

Les réservations de **prestations supplémentaires** doivent se faire **à l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation.



Le tarif de votre randonnée a été calculé de manière à fournir une juste rémunération à tous les prestataires qui interviennent au cours de votre randonnée.

Modification de Réservation :

ATTENTION ! Des frais de dossier (**50 €**) pourront être retenus pour tout **changement sur la réservation** déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Votre randonnée commencée, pour des raisons évidentes d'organisation, vous devez impérativement **suivre le programme** tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos dates et lieux d'hébergement.

Code : LTVECH

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation.
- La nourriture et l'hébergement en demi-pension (sauf le dîner du Jour 01).
- L'entrée du musée du Monastère de la Grande Chartreuse.
- La fourniture d'un dossier de randonnée complet.
- Le prêt des cartes IGN et d'un porte carte.
- Le transport des bagages à chaque étape, si vous avez choisi cette formule.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le dîner du premier soir.
- Les repas de midi (sauf pension complète).
- Le vin pendant les repas.
- Les boissons et dépenses personnelles.
- L'éventuel bus entre Coublevie et Voiron.
- Les éventuelles visites non prévues, notamment aux Grottes des Echelles.
- L'équipement individuel.
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion.
- L'assurance multirisques Annulation - Frais de recherche et secours - Assistance Rapatriement – Interruption de séjour (3,9 %).
- Tout ce qui n'est pas dans "Le prix comprend".

POUR EN SAVOIR PLUS

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Il y a 25 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnée au sein de **Vagabondages**, ce sont des **valeurs** aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

Tous différents, nous avons choisi de **travailler ensemble**.

Aujourd'hui, les séjours **Vagabondages d'exception** vous proposent de partager nos **valeurs** et notre **engagement**, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir **rando'acteur** ce peut-être :

- **Vivre un temps privilégié** avec chacun des *acteurs* ? rencontrés (en chemin, en découverte, à l'étape,..... avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les **transports en communs**.
- Avoir le **choix ou non de porter ses bagages**. Le confort a des *exigences* ?, la question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées (animaux de bat, carrix,...)
- Favoriser, consommer les **productions locales** pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de **produits locaux de saison**.

Etre rando-acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

Randonner, c'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure mais c'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

Randonner, c'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village, rencontre apportant la dimension humaine à la découverte d'un pays.

NOS POINTS FORTS

- Un séjour labellisé Vagabondages d'Exception !
- La collaboration étroite avec le Parc naturel de Chartreuse, pour l'élaboration de ce circuit.
- Un massif préservé des foules de randonneurs.
- La possibilité de visiter les caves de la Chartreuse.
- La possibilité de visiter le musée d'Art sacré contemporain de St Hugues..
- La visite de La Corrière, musée du Monastère de la Grande Chartreuse.
- La diversité des hébergements : hôtels **, hôtel, chambres d'hôtes et gîte.
- Une chambre double chaque soir, avec douche et WC dans la chambre la plupart du temps.
- L'accès en train facile (3 h 30 mn de Paris) avec l'accueil et la dispersion très proche de la gare.
- Pour les personnes en voiture, la possibilité de regagner son véhicule après le dernier jour de randonnée (pas de nuit supplémentaire sur place).
- Installés en Chartreuse, nous connaissons ce massif jusque dans ses moindres recoins et pouvons parfaitement vous conseiller sur votre programme et vous indiquer les variantes les plus intéressantes.

Code : LTVECH

BIBLIOGRAPHIE

Guide GALLIMARD Chartreuse

Le Guide de la Chartreuse, Jean Billet, éditions de la Manufacture.

La Grande Chartreuse par un Chartreux, 14ème édition, impression SADAG à Bellegarde (01).

"La Savoie Vagabonde", Tome 2, Jean-Marie JEUDY, Editions Glénat

"La Chartreuse à petits pas", Bruno Carcassonne, Edition Le Génie des Glaciers

ALPES MAGAZINE n°5, " Chartreuse nature forte" p 26

ALPES MAGAZINE n°12, "1903 : on expulse les Chartreux".

ALPES MAGAZINE n°40, " Les Parcs des Alpes " p 62

ALPES MAGAZINE n°46 " L'avant-pays savoyard, un charmant camaïeu " p 116.

ALPES MAGAZINE n°51 " Français... et savoyards " p 44 .

ALPES MAGAZINE n°64, " La Chartreuse, un Vatican montagnard " p 42.

ALPES MAGAZINE n°70, " Le Monastère de La Grande Chartreuse " p 68.

ALPES MAGAZINE n°82, " Parc naturel de Chartreuse, un avant-goût des Alpes " p 84.

ALPES MAGAZINE n°96, " L'Aulp du Seuil, une résidence à la montagne des Alpes " p 22.

ALPES MAGAZINE n°107, Numéro spécial Chartreuse.

ALPES MAGAZINE n°110, " Pays des Echelles : Les fantômes du défilé " p 40.

ALPES MAGAZINE n°123 " Portfolio : Nice et Savoie 150 ans après ", p 42.

ALPES MAGAZINE n°134, « Monastères alpins, des hommes et des lieux », p 28.

ALPES MAGAZINE n°152, « Chartreuse, l'élixir vertical », p 58.

ALPES MAGAZINE n°157, « Chartreuse, la montagne au naturel », p 16.

FILMOGRAPHIE

« Le Grand Silence » de Philippe GRONING.

VIDEO

- "La Chartreuse, pays de charme et de mystère", Jean-Claude GARNIER

CARTOGRAPHIE

1 / 50 000 Didier Richard "Chartreuse-Belledonne-Maurienne"

1 / 25 000 IGN 3334 OT Massif de Chartreuse Sud

1 / 25 000 IGN 3333 OT Massif de Chartreuse Nord

ADRESSES UTILES

www.parc-chartreuse.net

www.chartreuse-tourisme.com

www.musee-grande-chartreuse.fr

NOTES PERSONNELLES

Code : LTVECH

NOTES PERSONNELLES

Code : LTVECH

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

De toutes façons, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte. Votre acompte n'est débité que lorsque la randonnée est assurée (sauf paiement sur notre site sécurisé). Une randonnée est assurée lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 21 jours avant le départ. Si la randonnée est annulée, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, nous vous remboursons votre acompte.

Comment réserver ?

- **En ligne** sur notre site internet www.pedibus.org en inscrivant le code du séjour en haut de la page d'accueil. Une fois sur la page du séjour, cliquez sur "Me préinscrire". Vous pouvez ensuite payer par tous moyens de paiement, en particulier par carte bancaire sur notre site sécurisé.

- **Par courrier.**

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 30 % (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois). Attention ! N'envoyez jamais de chèque seul sans bulletin d'inscription.

Inscription signée parvenue dans nos bureaux :

- à plus de 22 jours du départ : aucun frais d'inscription.

- entre 21 jours et 8 jours du départ : frais d'inscription : 10 € (20 € pour les randonnées liberté et les voyages).

- à moins de 8 jours du départ : d'inscription : 20 € (30 € pour les randonnées liberté et les voyages). Le paiement doit être obligatoirement effectué par carte bancaire.

Mode de paiement – au choix :

- Par carte bancaire Visa ou Mastercard (paiement en ligne sur notre site sécurisé www.pedibus.org).

- Par carte bancaire Visa ou Mastercard. (paiement par correspondance). Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par carte bancaire.

Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire par correspondance, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

- Par chèque bancaire français à l'ordre de PEDIBUS (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).

- Par chèques vacances.

Accusé de réception :

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà votre randonnée est assurée.

Confirmation :

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons notre confirmation définitive. Elle comprend notre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

Code : LTVECH

ANNULATION

De notre part :

PEDIBUS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle PEDIBUS a pris connaissance du désistement**) :

- A plus de 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- A 6 jours ou moins du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n°58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.pedibus.org ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'Assurance Annulation

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la **date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Code : LTVECH

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

Rejoignez la communauté PEDIBUS sur :

www.facebook.com/pedibus.org

www.google.com/+PedibusOrg

www.twitter.com

@RandoPedibus



N'hésitez pas à partager :

- vos photos de randonnée.
- vos commentaires
- nos bons plans
- les dernières infos dans le monde de la randonnée, de la montagne et du voyage
- les actualités et nouveautés de Pedibus en direct

PEDIBUS – Maison du Rosaire – 73670 SAINT PIERRE D'ENTREMONT – FRANCE

Tél : (+33) 04 79 65 88 27 - Fax : (+33) 04 79 65 87 60

Email : pedibus@pedibus.org - Site Internet : www.pedibus.org

PEDIBUS SARL au capital de 8000 € - RCS de Chambéry n°507 768 919 - Agence de Voyages IM073100009

Garant : Covea Caution - 34 Place de la République - 72013 LE MANS Cédex 2

RCP : MMA Mutuelles du Mans Assurances - Assurances Piquet-Gauthier - BP 27 - 69921 OULLINS Cédex.

N°SIRET : 507 768 919 00015

N°TVA Intracommunautaire : FR 48 507 768 919 Référence à l'article 266.1 du CGI régime de la marge bénéficiaire